

COMMUNE DE FARGES

Procès-verbal n°29 du Conseil Municipal

Séance du 05 avril 2016

Présents : GRAZIOTTI Monique - CAILLET Catherine - PLISSONNIER Noël - DAVIT Catherine - AMADIEU Dimitri - ARMAND Simone - BESTMANN Patrick - EVRARD Corinne - FILPA Laurent - LOVENJAK-LEBEUF Sonia - REY Michel - WAPOU Joseph

Absents excusés : MARTIN Arnaud (procuration à GRAZIOTTI Monique)
GALLETTI Yveline

Absents : ORIA Gaël

1. Conseil municipal :

- Désignation du secrétaire de séance : Catherine CAILLET
- Approbation du Procès-verbal de la séance N° 28. Madame GRAZIOTTI souhaite apporter 2 rectifications : les places de parking près de l'abribus seront réduites de 3 à 2. Deux panneaux avec vitesse programmée seront commandés pour être installés à l'école (une offre intéressante et plus pertinente étant arrivée après le dernier Conseil Municipal)
Accepté à l'unanimité

- ### 2. Communauté de Communes du Pays de Gex :
- Les comptes rendus des commissions sont disponibles en Mairie.

3. Délibérations :

- **CCPG Projet de schéma de mutualisation** : La commune ne souhaite pas pour le moment adhérer à ce schéma de mutualisation. Un courrier sera transmis en CCPG.
- **Convention avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain** : Suite à la visite sur le terrain d'un représentant de l'Agence Départementale d'ingénierie de l'Ain, il est proposé au Conseil Municipal de passer une convention avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain concernant la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de faisabilité de l'aménagement de la rue de la République entre le carrefour à feux et le bourg. Le montant de la prestation s'élève à 2 700 € HT. Ce dossier n'étant pas à l'ordre du jour pour cette année il a été **Refusé à 11 voix contre et 2 abstentions (Michel REY et Corinne EVRARD)**.
- **Convention avec les communes pour une étude sur les infrastructures sportives actuelles** : Suite à la demande du Football Club Sud Gessien pour la construction d'un terrain de football synthétique, l'idée est de lancer une étude globale et un état des lieux précis afin de répertorier toutes les structures d'accueil et toutes les activités sportives du secteur. Il est proposé à la commune d'adhérer à cette étude qui peut participer à hauteur de 5 000 €. **Accepté à 11 voix pour et 2 abstentions (Catherine DAVIT et Laurent FILPA concernant le montant de la participation financière mais d'accords pour l'étude)**

- **Espace Rencontres** : Le projet sommaire proposé est accepté. La commission cadre de vie « élargie » décidera du choix des jeux et affinera le projet lors de sa prochaine réunion fin avril.
- **Approbation du Compte de Gestion 2015** : Le montant total des dépenses et des recettes de l'année 2015 se répartit de la façon suivante
Fonctionnement : Dépenses : 736 177.94 € Recettes : 974 931.60 €
Investissement : Dépenses : 507 280.00 € Recettes : 394 663.88 € **Accepté à l'unanimité**
- **Approbation du compte administratif 2015** : les montants sont identiques au compte de gestion 2015. En reprenant les excédents de gestion 2014, le résultat est de 259 870.59 € en fonctionnement et de 93 142.30 € en investissement. Les restes à réaliser au 31.12.2015 sont de 132 490.00 € en dépenses investissement. **Accepté à 11 voix pour (Madame le Maire s'étant retirée et ne participant pas au vote).**
- **Affectation du résultat 2015** : Pour la gestion 2016 il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement qui s'élève à 259 870.59 € (9 870.00 € en report de fonctionnement R-002 et 250 000.00 € en recettes d'investissement compte 1068) et l'excédent d'investissement de 93 142.30 € (au compte solde d'exécution d'investissement reporté R-001). **Accepté à l'unanimité**
- **Vote des taux d'imposition 2016** : Les taux d'imposition 2016 sont fixés comme suit, sans augmentation : Taxe foncière 6.73 % Taxe d'habitation 10.89 % Taxe foncière non bâties 53.55 % contribution foncière des entreprises 19.93 %. **Accepté à l'unanimité**
- **Vote du budget primitif 2016** : Le budget est présenté et arrêté à la somme 939 059.00 € pour la section fonctionnement et de 560 964.00 € pour la section Investissement. **Accepté à l'unanimité**
- **Location appartement (au-dessus de la Mairie)** : Ce logement sera libre fin avril et remis à la location pour un montant de 1 000.00 € **Accepté à l'unanimité**

4. Divers :

- Un Adjoint Technique a demandé un congé sans solde pour 3 mois. Une annonce est en cours afin de palier à son remplacement temporaire.
- Carrières Famy /Pélichet : La réfection des routes va débuter.
- Invitation Sidefage : conférence le 28 avril prochain à Bellegarde
- Remerciements de Monsieur et Madame de Streel pour l'installation de l'éclairage rue Charles Jacquinod
- Horaires été Café de la Poste
- Elections législatives les 05 et 12 juin prochain (remplacement de Monsieur Blanc Etienne)

Séance levée à 22H25.

Le secrétaire de séance,
Catherine CAILLET

